

MOUVEMENT POUR
LA RENAISSANCE
DU CAMEROUN



CAMEROUN
RENAISSANCE
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008/ LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

DÉCLARATION SUR LES FRAUDES PRÉ-ÉLECTORALES D'ELECAM LORS DES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Le 28 mars 2024, lors de la première session ordinaire de son Conseil électoral, ELECAM a annoncé l'enregistrement de 144.817 nouveaux électeurs au premier trimestre de cette année.

A priori on pourrait se féliciter de ce chiffre, qui porte à 7,5 millions le nombre d'électeurs inscrits au Cameroun. À la vérité, il s'agit d'un chiffre dérisoire au regard de la population camerounaise actuelle estimée à 30 millions d'habitants, et du nombre des électeurs potentiels estimés à 15 millions. Mais ce serait perdre de vue toutes les manœuvres d'ELECAM pour éviter un bon important du nombre d'inscrits sur les listes électorales. Depuis environ dix ans, ELECAM a fait de la stagnation du corps électoral le premier jalon de la fraude électorale massive et de la victoire du RDPC à toutes les élections. Le régime redoute les inscriptions massives que chaque observateur objectif peut constater à travers le pays, en particulier depuis le début de l'année 2024. En effet, la mobilisation pour les inscriptions sur les listes électorales enclenchée par le MRC est générale et observable sur l'ensemble du territoire national et dans la diaspora. Elle indique clairement la volonté des Camerounais de tourner enfin la page du régime-RDPC dans les urnes et dans la paix en 2025. Dès lors, prétendre que seulement 144.817 nouveaux électeurs auraient été enregistrés au premier trimestre de 2024, c'est se moquer des Camerounais et faire de la provocation. Le MRC dénonce cette grossière manipulation d'ELECAM sur le nombre des électeurs inscrits depuis plusieurs années, en particulier en 2023 et 2024, pour ne s'en tenir qu'à ces deux années les plus récentes. Il s'agit d'une fraude électorale manifeste et inacceptable et que le peuple camerounais n'accepte pas. Est-il besoin de rappeler qu'ELECAM est composé essentiellement des militants et d'anciens militants non affranchis du RDPC qui, par leurs actes partisans, ont démontré leur incapacité à agir objectivement, conformément à la loi et dans l'intérêt de la République et de la démocratie dans notre pays ?

En violation de la loi électorale qui fait obligation à ELECAM de publier au 30 décembre de chaque année la liste nationale des électeurs, le directeur général d'ELECAM refuse obstinément

de rendre public ladite liste, dont l'intérêt pour la transparence électorale n'échappe à personne. Les tribunaux ont été saisis par divers acteurs politiques pour l'y contraindre, mais les magistrats prennent leur temps.

Tout se passe donc comme si ELECAM ne voulait pas qu'il y ait davantage de Camerounais inscrits sur les listes électorales, son compteur oscillant entre 7 millions et 7,5 millions d'électeurs inscrits depuis 2012. Sinon, comment expliquer les pannes subites et répétées des kits d'inscription dénoncées régulièrement aussi bien par nos militants, les médias que les Camerounais de la diaspora ? C'est à croire que les 150 milliards de FCFA de budget arrêté par le Conseil électoral dans le cadre du plan stratégique 2024/2025 ne serviraient finalement qu'à entretenir le confort des membres de cet organe et non pas à doter ELECAM des équipements nécessaires pour remplir sa mission.

Le MRC Condamne fermement toutes ces basses manœuvres des dirigeants d'ELECAM, et les tient par avance responsables de tout ce qui adviendrait à cause de leur volonté de fausser à nouveau aussi bien le déroulement que les résultats des prochains scrutins dans notre pays. Le MRC tient à rappeler qu'il ne se laissera plus jamais voler sa victoire à une élection. Le MRC félicite et encourage à nouveau les Camerounais à aller encore plus nombreux s'inscrire sur les listes électorales. Il invite tous les citoyens ou groupe de citoyens qui pourraient être confrontés à un obstacle visant à les décourager dans leur démarche pour s'inscrire sur les listes électorales (intimidations d'une autorité quelconque, d'un chef traditionnel ou religieux, d'un militant d'un parti, propos haineux, absence de kits ou kits en panne etc.) à filmer les preuves et à les publier sur les réseaux sociaux en guise de dénonciation.

J'exhorte chaque citoyen non seulement à s'inscrire, mais aussi à appeler ses proches, ses collègues, ses amis, etc. à en faire de même, afin qu'ensemble, dans les urnes et dans la paix, nous renvoyions enfin à la retraite le vieux régime RDPC et ses alliés.

Fait à Yaoundé le 7 avril 2024

Le Président National, Professeur Maurice KAMTO, candidat du MRC et de l'APC à l'élection présidentielle de 2025 ou avant.